

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 7 (1878)

**Heft:** 7

**Rubrik:** Intérêts de la Société

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Nous espérons aussi que les instituteurs valaisans viendront nombreux, accompagnés de leur nouveau chef du Département de l'Instruction publique, afin de resserrer les liens d'amitié qui nous unissent à eux. Les instituteurs des cantons voisins seront les bienvenus; qu'ils viennent nombreux au milieu de nous.

*Pour le Comité*  
BLANC-DUPONT.

---

## INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ.

---

L'administration des chemins de fer de la Suisse-Occidentale, avec l'assentiment des Compagnies Bulle-Romont et du Simplon, accorde aux membres actifs (instituteurs, institutrices, professeurs et inspecteurs) de notre Société, qui se rendront à la réunion annuelle qui aura lieu à Estavayer, le transport à demi-taxe, moyennant la production de carte de légitimation personnelle qu'ils recevront avec le *Bulletin*. Donc, aux membres actifs, « on leur « délivrera un billet ordinaire de simple course, donnant droit au « transport à l'aller et au retour. »

Mais malheureusement les trains de Romont-Fribourg et de Palézieux-Payerne ne coïncident pas avec le train Fribourg-Payerne-Estavayer. Nous conseillons aux instituteurs de la Glâne de faire le trajet de Romont-Estavayer et retour en voiture et de s'adresser, avant le 9, à M. Michaud, instituteur à Romont, qui veut s'occuper de préparer des voitures.

Nous conseillons aux instituteurs des cantons voisins de loger à Estavayer au Cerf ou à la Maison-de-Ville.

### PROGRAMME

8 1/2 heures : messe pour les Sociétaires défunts. Les Sociétaires sont priés de s'y rendre à l'heure précise.

9 1/2 heures : Réunion dans la grande salle de la Grenette : Discours d'ouverture, — lecture du protocole, — discussion des trois questions mises à l'étude, — comptes de la Société pour l'année 1877-78, — renouvellement du Comité, — désignation du lieu de la prochaine assemblée, — propositions individuelles, — réunion du nouveau comité pour constitution, etc.

12 1/2 heures : Banquet à la Fleur-de-Lis. On est prié de prendre

sa carte de banquet avant l'assemblée. Un membre du Comité les vendra à la porte de la Grenette. B.-D.

## COMPTE-RENDU DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

La Direction de l'Instruction publique vient de publier son compte-rendu pour 1877. Les données que ce mémoire renferme nous permettent de faire quelques calculs qui peuvent intéresser les lecteurs du *Bulletin*.

### I. INSTRUCTION PRIMAIRE

Nous avons cherché et réuni dans le tableau suivant les moyennes des habitants pour un élève et pour une école, du nombre d'élèves par classe, etc.

Districts	Population	Elèves	Hab. pr 1 élève	Ecole	Popul. pour 1 école	Elève par école	Moyenne d'absen. par élèv.	Institu-teurs	Traite-ments moyen s. ac.	id. avec accessoire et primes
Sarine . .	25,544	3,372	7,6	66	387	51	24,0	65	963	1,075
Lac . . .	14,810	2,661	5,6	54	274	49	10,5	54	880	972
Broye . .	13,704	2,537	5,4	56	245	45	19,0	56	678	790
Glâne . .	13,175	2,287	5,7	60	220	38	23,3	59	620	711
Veveyse .	7,855	1,628	4,8	30	262	54	25,6	29	623	711
Gruyère .	19,404	3,821	5,1	69	281	55	17,4	68	670	767
Singine. .	16,375	2,776	5,9	46	356	60	21,5	46	625	683
Moyenne pr le canton	110,832	19,082	5,8	381	291	50	19,8	377	735	830

Si nous comparons ce tableau à celui que nous avons publié l'année dernière (*Bulletin* d'Août), nous verrons que dans la Gruyère le nombre des élèves s'est accru de 481, dans la Veveyse de 318, dans la Glâne de 160, dans la Broye de 21 et dans la Singine de 16. Par contre, ce nombre a diminué de 239 dans la Sarine et de 177 dans le Lac. Il y a donc cinq districts où le nombre des élèves a subi une augmentation totale de 996, et 2 districts où ce nombre a subi une diminution de 416, de sorte que, pour tout le canton, le nombre des élèves a augmenté de  $996 - 416 = 580$ .

Le total des primes d'âge s'est élevé à fr. 12,220, et celui des primes pour écoles de perfectionnement, à fr. 6,545.

Les fonds d'école ont augmenté en 1876 de fr. 236,000 et il a été accordé pour 1877 des subsides pour un montant de fr. 9,900.

Des écoles nouvelles ont été ouvertes à Dirlaret, Neyruz, Cressier et Vuadens.

## II. ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

L'école secondaire des garçons de Morat comptait à la fin du semestre d'été 86 élèves, et l'école secondaire des filles de la même ville, 75 élèves.

L'école secondaire de Cormerod a été fréquentée par 17 élèves, celle de la Singine par 18, celle de la Gruyère par 37, celle de la Broye par 25, celle de la Glâne également par 25, celle de la Veveyse par 23, et l'école secondaire des filles de la ville de Fribourg par 51 élèves.

Nous avons donc 9 écoles secondaires qui ont été fréquentées par 357 élèves et pour lesquelles on a dépensé fr. 43,675. En 1873, le nombre des élèves n'était que de 193, et le chiffre de la dépense de 32,560, de sorte qu'en cinq ans le nombre des élèves a augmenté de 164, et la dépense de fr. 11,115.

L'école normale a compté 70 élèves qui se répartissent de la manière suivante : Broye 20, Glâne 15, Gruyère 14, Veveyse 9, Sarine 7, Singine 2, St-Gall 1, Unterwald 1, Vaud 1.

## III. ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

220 élèves, dont 70 étrangers au canton, ont fréquenté le Collège Saint-Michel.

L'école de droit comprenait l'année dernière 16 élèves réguliers et 5 auditeurs bénévoles.

## RÉCAPITULATION

Dépenses pour inspecteurs, caisse de retraite, frais généraux	Fr. 15,488 »
Dépenses pour l'instruction primaire	» 384,841 65
» » secondaire	» 89,175 »
» » supérieure	» 98,430 67
Total	Fr. 581,935 32

La dépense moyenne par habitant est de fr. 5,28.

Depuis 1873, le total des dépenses pour l'instruction s'est élevé de fr. 71,365 85.

E. BISE.

